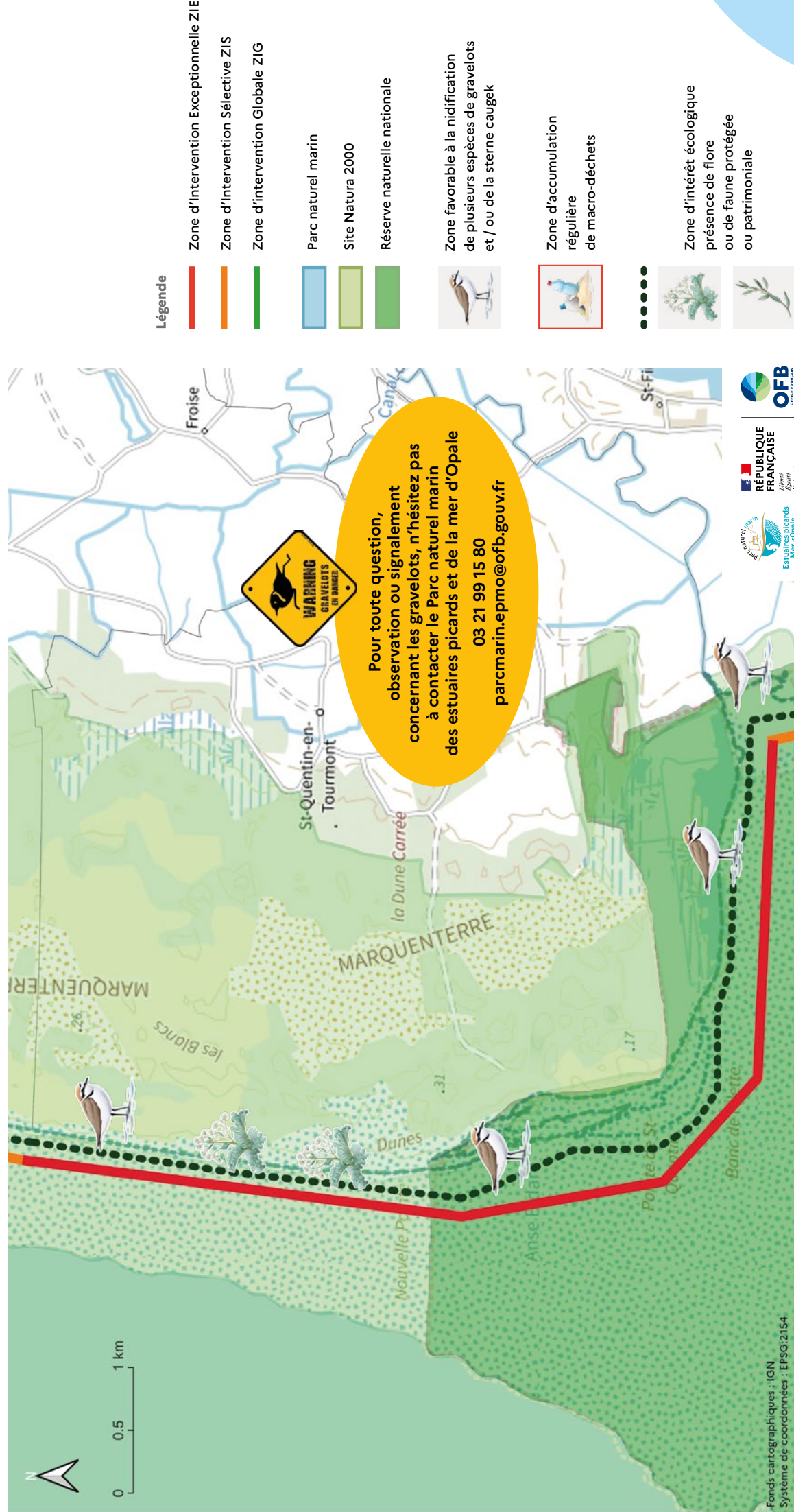


Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont, le littoral du Marquenterre et de la réserve naturelle de la baie de Somme



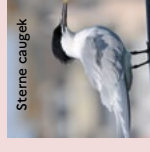
Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE

Classement préconisé

Saint-Quentin-en-Tourmont, ... Littoral de la commune de Saint-Quentin-en-Tourmont, le littoral du Marquenterre et de la réserve naturelle nationale de la baie de Somme

Sensibilité

Zone favorable à la nidification des sternes caugek.
Présence du parc ornithologique du Marquenterre et de la réserve naturelle nationale de la baie de Somme.
Présence d'Elyme des sables sur la plage du Marquenterre - Espèce protégée niveau national (données 2018).
Estuaire, vasières, prés salés et grandes plages de sable avec dunes arrière à préserver -> végétation en cours de reconstitution et cordon dunaire en formation au niveau de la plage de la Voie de la Rue et du Marquenterre (données 2018).
Très forts enjeux environnementaux.



Méthode

COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION
Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants.
Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune
Laisser en place les bois flottés.

Fréquence de passage

ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE												
mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver				
1 passage après marées d'équinoxe						Aucune intervention			En fonction des besoins			Ponctuel

Autres informations

Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.
Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période de nidification.

Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE

15 mars au 31 août : nidification

autres saisons